



POMMIER-POIRIER	Tavelure : fin des contaminations primaires. Capua : à surveiller. Carpocapse : pic d'éclosions en cours (50% des éclosions de G1). Feu bactérien : à surveiller.
POMMIER	Puceron cendré : période de risque modéré. Puceron lanigère : période de risque. Puceron vert : période de risque.
POIRIER	Psylles : poursuite des éclosions.
PRUNIER	Carpocapse des prunes : période de fort risque d'éclosions. Cochenille lécanine : essaimage en cours. Période à fort risque. Pucerons verts : période de risque en cours.
PECHER	Pucerons verts : à surveiller.
CERISIER	Pucerons noirs : à surveiller. Cossus : le vol est en cours, placez les pièges. Mouche de la cerise : le vol est en cours, placez les pièges.
ESPECES A NOYAU	Monilia : période de risque en cours (cf pluies). Drosophila suzukii : à surveiller.
TOUTES ESPÈCES	Pou de San José : fin de l'essaimage. Tordeuse orientale : début de la G2 (pontes). Acariens : à surveiller, présence de phytoséides. Pseudococcus viburni : à surveiller.
KIWI	Bactériose : à surveiller.

POMMIER - POIRIER

• Tavelure

En période estivale, une fois les projections primaires terminées, le risque tavelure à la parcelle dépend de sa situation sanitaire :

- en absence de tâches (<1% de pousses tavelées pour les variétés sensibles, <5% pour les variétés peu sensibles), le risque est théoriquement nul. En effet, l'absence de conidies évite les risques de contaminations secondaires. Cela suppose une observation de chaque parcelle, à renouveler périodiquement dans l'été.

- en présence de tâches (>1% de pousses tavelées sur variétés sensibles, >5% pour les variétés peu sensibles), le risque se poursuit tout l'été. Il pourra y avoir des repiquages, à partir des tâches primaires, chaque fois que les conditions d'humectation seront favorables. Sur feuilles, il y a

risque de repiquage si durée d'humectation (en heures) x température (en °C) > 130. Sur jeunes fruits, les conditions nécessaires aux repiquages sont semblables à celles sur feuilles. Ensuite, en période estivale, les fruits semblent moins sensibles aux repiquages, avec toutefois des différences variétales. D'après les différents modèles, les contaminations primaires sont terminées.

Sur les suivis biologiques, les dernières pluies (30 & 31 mai) n'ont engendré que de très faibles projections. Situation très saine dans l'ensemble.

Evaluation du risque : Risque faible en absence de tâches; risque important en présence de tâches.

Seuil de nuisibilité : 1% de pousses avec tavelure sur variétés sensibles, 5% sur variétés peu sensibles.

• Feu bactérien

La situation semble quelque peu se calmer avec moins de nouveaux symptômes. Rappelons que le feu bactérien est un parasite de quarantaine dont la présence doit être signalée au SRAL.



Illustrat° 1: feu bactérien sur Gala avec exsudat



Evaluation du risque : Risque important sur parcelles contaminées. Risque de contamination du porte-greffe en vergers jeunes.

• Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella* L.)

Poursuite du vol sur notre réseau. Nous observons les premiers dégâts sur fruits en parcelles témoins et en vergers avec fortes pressions.

Evaluation du risque : Nous sommes dans la période d'intensification des pontes qui devrait durer jusqu'au 5 juin. Nous sommes également dans la période d'intensification des éclosions (40 à 50% des éclosions au 31 mai selon les modèles) qui devrait durer jusqu'au 14 juin. Les conditions sèches et chaudes sont très favorables au carpocapse.

• Tordeuses de la pelure (Capua)

Le 1^{er} vol de Capua se termine. On devrait bientôt observer de jeunes larves issues de ce premier vol.

Evaluation du risque : A surveiller.

Seuil de nuisibilité : 5% de bouquets atteints. 40 papillons capturés par semaine.

POMMIER

• Oïdium

Situation saine dans l'ensemble. Nous observons toutefois de fortes sorties d'oïdium sur quelques rares parcelles.

Évaluation du risque : Période de risque en cours. Surveillez les parcelles contaminées en 2010.

Méthodes prophylactiques : Passez dans les parcelles concernées pour enlever les pousses oïdiées.

• Pucerons

Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) : dans de nombreuses parcelles, on observe des foyers de pucerons cendrés, souvent en bout de pousses. On observe également dans certaines parcelles des dégâts sur fruits et des présences importantes notamment sur le haut des arbres avec miellat.

On commence à voir des individus ailés (pucerons de couleur noire avec des ailes dans les foyers de puceron cendré). Présence également de larves de syrphes, prédateur naturel des pucerons.

Evaluation du risque : Période de risque modéré. A surveiller.

■ **Seuil de nuisibilité** : présence de foyers évolutifs.

Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*) : des colonies de pucerons lanigères sont observées sur rameaux. On observe également des adultes d'*Aphelinus mali*, petit hyménoptère, parasitoïde du puceron lanigère et des pucerons parasités (momie noire trouée).

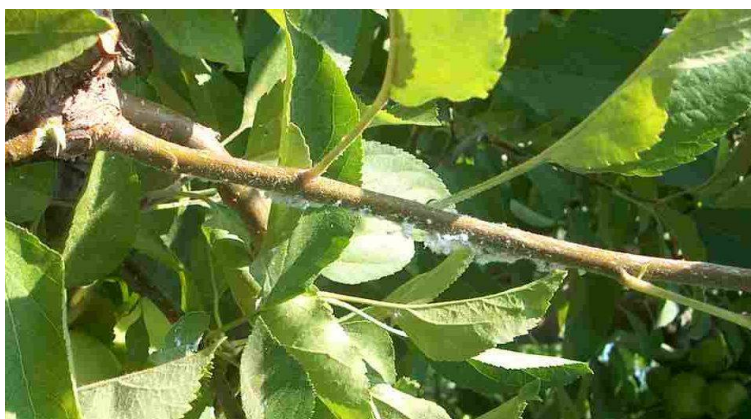


Illustration 2: foyer de puceron lanigère sur pousse de l'année.



Illustration 4: adultes d'*Aphelinus mali*



Illustration 3: pucerons parasités

Evaluation du risque : Période de risque en cours. A surveiller.

■ **Seuil de nuisibilité** : 10% de pousses avec présence.

Puceron vert (*Aphis pomi*): on observe des colonies de pucerons verts non migrant en vergers poussants, sur jeunes pousses en croissance. 10 à 15 générations peuvent se succéder dans le courant de la saison. Les populations régressent ensuite naturellement dans l'été avec l'arrêt de la croissance des pousses, les fortes températures et la faune auxiliaire.

Evaluation du risque : Risque essentiellement sur jeunes vergers et sur greffages. Risque de fumagine sur fruit si très fortes populations. A surveiller.

■ **Seuil de nuisibilité** : 15% de pousses avec présence de miellat et début de fumagine sur fruits.

POIRIER

• Psylle du poirier

On observe des pontes de 3ème génération.

Évaluation du risque : à surveiller.

PRUNIER

• Carpocapse des prunes

Les captures diminuent encore sur le réseau de piégeage.

D'après le modèle, nous serions actuellement à près de 78% des pontes et 64% des éclosions. La période d'intensification des pontes se termine. La période d'intensification des éclosions, démarrée le 6 mai, devrait durer jusqu'au 9 juin.

Évaluation du risque : Période d'éclosions sur l'ensemble des variétés.

• Puceron vert du prunier

Dès le tout début du printemps, plusieurs générations se succèdent. Les formes ailées n'apparaissent qu'à la fin du printemps pour migrer vers les hôtes secondaires.

On observe assez fréquemment des foyers de pucerons verts en parcelles.

Évaluation du risque : A surveiller. Les pruniers japonais sont plus sensibles que les pruniers domestiques.

• Cochenilles lécanines

voir paragraphe « espèces à noyaux »

• Rouille

La rouille s'attaque principalement aux feuilles en provoquant des pustules de couleur brun noir à leur face inférieure et des décolorations jaunâtres à leur face supérieure. Ces symptômes apparaissent généralement à partir du mois d'août et peuvent entraîner une chute précoce des feuilles à partir du haut de l'arbre.

Évaluation du risque : Période de risque en cours sur les variétés domestiques et en cas de conditions climatiques humides.

PÊCHER

• Pucerons verts du pêcher

Après la chute des corolles, les pucerons aptères gagnent les rosettes des feuilles où ils se multiplient en provoquant des enroulements et des dessèchements de feuilles. Les pucerons ailés apparaissent dès la 2ème génération et la migration est totale à la mi-juillet.

On observe assez fréquemment en parcelles quelques foyers de pucerons verts.

Évaluation du risque : A surveiller. Risque si présence de foyers évolutifs.

• Tordeuse orientale

Voir paragraphe « Toutes espèces ».

• Monilioses

Voir paragraphe « espèces à noyau ».

CERISIER

• Monilioses

voir paragraphe « espèces à noyau ».

• Maladies du feuillage

Les conditions actuelles (chaudes et sèches) ne sont pas favorables au développement de ces maladies (Cylindrosporiose, Gnomonia...)

La situation est assez saine dans l'ensemble.

Évaluation du risque : Risque de contamination en cas de pluie ou d'humidité prolongée avec des températures de 15 à 20°C.

• Puceron noir

Le puceron noir du cerisier (*Mysus cerasi*) provoque des enroulements de feuilles à l'extrémité des pousses, avec sécrétion de miellats et développement de fumagine.

On observe les premiers foyers en parcelles même si la situation reste globalement assez saine. Dans les parcelles avec foyers on observe aussi des coccinelles et des syrphes de manière importante.

Évaluation du risque : Période de risque en cours, à surveiller. Les foyers contrôlés par les auxiliaires ne sont pas inquiétants s'ils n'évoluent pas.

■ **Seuil de nuisibilité** : présence de foyers évolutifs.

• Mouche de la cerise

La mouche de la cerise hiverne sous forme de pupe dans le sol. Les adultes volent habituellement en mai et juin. Les pontes débutent 10 à 15 jours après le début du vol si les températures sont supérieures à 18°C. Les éclosions ont lieu 6 à 10 jours après les pontes.

La pression est en général très liée à la parcelle. Dans les parcelles touchées, le vol est actuellement important et présente de forts dégâts.

Évaluation du risque : Le vol est en cours. Placez les pièges.

• Cossus

Les adultes de Cossus apparaissent en mai-juin et volent la nuit. Les jeunes chenilles, issues des pontes de ces adultes, pénètrent dans les 15 jours suivants dans l'écorce et le tronc où elles s'alimentent jusqu'à la fin de l'automne.

Évaluation du risque : Le vol est en cours. Placez les pièges (pièges type tube PVC englués avec capsule de phéromone).

ESPÈCES À NOYAUX

• Monilioses

Les monilioses sont les principales maladies affectant la conservation des fruits à noyau. Elles sont provoquées par 3 espèces de champignons : *Monilia fructigena* (sur fruits), *Monilia laxa* et *Monilia fructicola* (sur fleurs et sur fruits).

Les fruits sont sensibles aux monilioses à l'approche de la maturité.

Évaluation du risque : Période de risque en cours. Les conditions humides sont favorables au développement de ces maladies.

• Cochenille du cornouiller (lécanine)

Cette cochenille est essentiellement observée sur pruniers japonais. On observe depuis une semaine les larves mobiles sous les feuilles ou sur le bois de l'année.

Évaluation du risque : Essaimage en cours, période à fort risque.



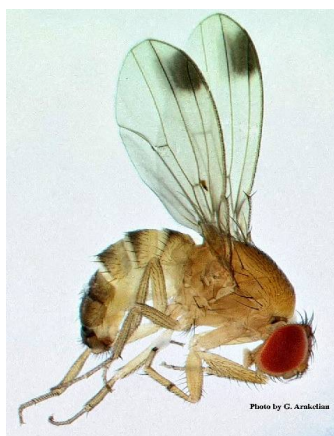
Illustration 5: cochenille lécanine

• Drosophila suzukii

Diptère de la famille des Drosophiles, ce ravageur s'attaque particulièrement aux cerisiers, abricotiers, pêchers, petits fruits rouges et fraisiers. Les larves de cette mouche peuvent se développer aussi bien dans des fruits déjà abîmés que dans des fruits sains en train de mûrir et encore sur l'arbre. Les dégâts peuvent parfois être confondus avec ceux de la mouche de la cerise. La drosophile est cependant bien plus petite que la mouche de la cerise et peut pondre plusieurs fois dans le même fruit.

Ce parasite a été détecté 2010 en Tarn-et-Garonne. De dissémination très rapide, cet insecte peut entraîner localement des dégâts importants à la récolte.

Évaluation du risque : A surveiller, surtout dans les parcelles à forts dégâts malgré une protection contre la mouche de la cerise.



Illustrat° 6: Drosophila suzukii



Illustration 7: Dégâts de Drosophila suzukii

KIWI

• Pseudomonas syringae pv. Actinidia (PSA)

Cette bactériose fait de très gros dégâts en vergers de kiwi en Italie et en Nouvelle Zélande. Elle se développe très rapidement sur kiwi jaunes, un peu moins rapidement sur Hayward, entraînant des mortalités de branches, d'arbres voire de parcelles entières. Cette bactérie est présente en France (identifiée en 2010) et on observe, ce printemps, des parcelles touchées dans la région.

Mesures prophylactiques :

- Surveillez visuellement vos parcelles (notamment celles avec des jeunes plants et/ou provenant de zones contaminées, *Actinidia chinensis* en priorité...),
- En cas de symptômes douteux, prévenez les techniciens de votre organisation professionnelle ou le Service Régional de l'Alimentation de votre Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF/SRAL) en vue de prélèvements avec les précautions qui s'imposent (outils à désinfecter après le prélèvement, échantillons déposés dans des sachets bien fermés),
- Après prélèvement, coupez et détruisez sur place toute plante présentant isolément des symptômes évidents de la maladie, dont nécroses et exsudats,
- Limitez la taille (effectuée en hiver ou en été) et les éclaircissages qui contribuent à ouvrir des voies d'entrée nouvelles,

- Désinfectez les outils avec une solution contenant 10% d'hypochlorite de sodium ou une solution contenant 70% d'alcool.

Vous pouvez consulter le site de la DRAAF pour des informations complémentaires : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>.



Illustration 8 : chancre sur bois



Illustrat° 9 : dégâts de *Pseudomonas (psa)* sur canne

TOUTES ESPÈCES

• Tordeuse orientale

Sur certains pièges, les captures reprennent. D'après le modèle, nous sommes actuellement au tout début des pontes de la 2ème génération. Le pic de ponte devrait démarrer au 8 juin.

On observe des dégâts sur pousses et sur fruits assez fréquemment en parcelle aussi bien sur pommier que sur pêcher.

Évaluation du risque : La période à haut risque de pontes devrait commencer la semaine prochaine.

• Acariens

On observe, sur quelques parcelles, la présence de larves d'acariens rouges sur feuilles avec parfois quelques symptômes de bronzage. On observe également la présence très fréquente de phytoséides (voir photo).

Évaluation du risque : A surveiller à la parcelle.

Seuil de nuisibilité : 50% des feuilles de rosette occupées par au moins une forme mobile.



Illustration 10 : phytoséides

• Phytoséides

Les phytoséides libres sont de très petits acariens qui provoquent par leurs piqûres le brunissement de la face inférieure des feuilles et, sur pousses, un raccourcissement des entre-nœuds ainsi qu'un arrêt de la pousse.

On observe actuellement quelques dégâts sur quelques parcelles en jeunes vergers de pruniers et de pommiers.

Évaluation du risque : Période de risque. A surveiller.

• **Pou de San José (*Diaspidiotus perniciosus*)**

D'après la modélisation, nous serions en fin de période d'essaimage.

Evaluation du risque : A surveiller.

• **Cicadelle pruineuse (*Metcalfa*)**

La cicadelle pruineuse peut pulluler sur diverses espèces végétales, notamment sur les haies en bordure de rivière. Sa présence peut ensuite gagner certaines parcelles fruitières, notamment de kiwi et de prunier, et provoquer des dégâts par la fumagine qui se développe sur le miellat qu'elle sécrète.

Cette cicadelle passe l'hiver sous forme d'œufs et les éclosions sont échelonnées avec généralement un pic sur le mois de juin.

On observe actuellement de jeunes larves, avec un début de sécrétion cireuse.

Evaluation du risque : A surveiller.

• **Cochenille farineuse (*Pseudococcus Viburni*)**

Le *Peudococcus* est une cochenille différente des autres cochenilles rencontrées dans les vergers. Elle est mobile et ne possède pas de bouclier. Elle passe l'hiver à différents stades, principalement au stade femelle, dans les broussins. Son aspect blanchâtre peut la confondre avec le puceron lanigère. A partir début juin, les larves migrent vers les fruits. Elles vont se réfugier dans la cuvette pédonculaire ou occulaire du fruit et poursuivre leur développement (adultes, pontes, larves...). C'est généralement la présence de ces différents stades sur les fruits à la récolte qui alerte sur la présence de cette cochenille.

Selon nos observations, la migration des larves est en cours.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière arboriculture de la Chambre d'agriculture du Tam-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL, la FREDEC, la Chambre d'agriculture du Tam-et-Garonne et QUALISOL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.